

LA DÉSILLUSION

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Generalrat	7
Abfall – INFO – Déchets	8
Le chantier de la salle de spectacle / Place de la Gare	9
Révision générale du plan d'aména- gement local	10 11 12
Forum Agenda 21 local	13
Le Club de polyathlon moderne de la Sarine	14
Freiburg im Breisgau	15
Maggenberg: le projet lauréat	16
4 ^e édition du Monde en Fête	17
A la Bibliothèque In der Bibliothek	18
Mémento	19 20

Crise dans la haute finance, pertes abyssales pour de grandes banques, faillites, les bourses du monde entier perdent la boule. Les gouvernements s'inquiètent, cherchent des solutions afin de ne pas mettre la planète entière dans la «dèche».

Et pourtant, ne nous a-t-on pas répété, que dis-je seriné: la finance est une affaire de spécialistes. Moins de législation il y a, mieux elle se porte. La loi du marché est la meilleure. Nous pratiquons l'autocontrôle ainsi que l'autorégulation. Moins d'Etat, mieux c'est... L'autosatisfaction, les salaires et les primes pour les managers hors pair étaient de mise. On regardait les collectivités publiques avec condescendance, elles qui ne faisaient pas de bénéfice, voire se retrouvaient dans les chiffres rouges. *«Vous ne savez pas gérer les biens publics. Il faut privatiser les services publics: Poste, CFF, entreprises d'électricité et vous verrez, chers contribuables, les prix vont*

baisser, la concurrence, la loi du marché, l'autorégulation vont agir pour le profit de tous.»

Pour l'électricité, c'est pour le moins raté. Avant même le libre marché, les missives sont arrivées dans les boîtes aux lettres nous informant que l'ouverture des marchés allait engendrer une hausse de prix importante pour les consommateurs...

Combien de temps encore allons-nous croire tous ces spécialistes de la haute voltige financière?

Ils ont spéculé, ils ont joué au Monopoly avec l'argent des autres et, comme des gamins mal éduqués, ils sont mauvais perdants. Qu'à cela ne tienne, les relais politiques qui ont soutenu sans vergogne ces joueurs de poker pathologiques cherchent des solutions. Ils les ont vite trouvées, il faut nationaliser les établissements en déconfiture; en clair, il s'agit de racheter les dettes et avec quel argent me direz-vous? Avec l'argent public, c'est-à-dire le vôtre! Donc nous allons



devoir payer par le biais de nos impôts, mais certainement aussi par une récession qui s'annonce déjà dans les pays qui nous entourent!

Et pourtant, au Conseil général de Fribourg, des élus demandent d'étudier la privatisation des services de la voirie. Avec quels arguments me direz-vous? Le libre marché, la concurrence, l'autorégulation, cela coûtera certainement moins et ce sera mieux géré!...

Le discours n'a même pas été remodelé, je crois rêver, sont-ils sur la même planète, ne lisent-ils pas la presse? Allons-nous encore longtemps croire à de telles sornettes?

Marie-Thérèse
Maradan Ledergerber

CONCOURS

248 2/10

WETTBEWERB

«Coup d'œil
sur les villes Zähringen»

A quel Etat fédéral allemand appartient la jolie ville zähringienne de Bräunlingen, au sud de la Forêt-Noire?

Réponse jusqu'au 22 novembre 2008 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg, ou à concours1700@ville-fr.ch

«Die Zähringerstädte
im Blickpunkt»

Zu welchem deutschen Bundesland gehört die hübsche Zähringerstadt Bräunlingen im Südschwarzwald?

Antwort bis 22. November 2008 an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg, oder an concours1700@ville-fr.ch

Communications du

CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a pris acte de la démission du Conseil général de M^{me} Olivia Tattarletti et de MM. Bernard Voirol et Marcel Aebischer, et proclamé élus M^{me} Aline Gohard Radenkovic et MM. Jean-Frédéric Python et Jean-Marc Michaud, premiers des viennent-ensuite des listes du PS et du PDC;
- a présidé au tirage au sort de la personne appelée à succéder à M. Laurent Thévoz au Conseil général, en présence des deux viennent-ensuite ex aequo de la liste des Verts. Le sort ayant désigné M^{me} Maria-Teresa Escolar Mettraux, celle-ci a été proclamée élue;
- a pris acte de la démission de M. Eric Monney, délégué aux assemblées du Consortium des eaux et de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux, et désigné M. Olivier Collaud pour le remplacer à l'assemblée des délégués du Consortium des eaux;
- a pris acte de la démission de la Commission sociale de M. Michel Jordan et désigné M^{me} Danièle Mayer Aldana pour l'y remplacer;
- a approuvé l'engagement de M. Christian Morard en tant que directeur du Home bourgeois médicalisé des Bonnesfontaines;
- a fixé la prochaine assemblée bourgeoise au jeudi 11 décembre 2008;
- a répondu à la procédure de consultation de la CUTAF, relative à l'élaboration d'un concept de stationnement, et à celle concernant l'introduction des documents d'identité biométriques;
- a constaté qu'avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi du

- 1^{er} juillet 2008 sur le droit de cité fribourgeois, la Commission d'agrégation bourgeoise et son règlement sont caducs et a décidé la dissolution et l'annulation de ceux-ci;
- a pris acte des comptes 2007 de la Caisse de prévoyance et de la Caisse au décès du personnel de la Ville de Fribourg;
- a décidé la signature d'une convention avec les CFF, pour la nouvelle marquise de la Gare, ainsi que la mise à l'enquête du réaménagement de la place de la Gare;
- a décidé de retenir pour l'exécution de la place de détente «Maggenberg» le projet «Espaces verts et architecture paysagère à Fribourg» de M^{me} Ruth Vorlet et de lui attribuer le mandat d'étude, conformément aux propositions du jury du concours et du comité de pilotage de l'Agenda 21 local;
- a accepté le site proposé sur le terrain de l'école du Jura, en bordure de l'avenue du Général-Guisan, pour la construction d'un nouveau CO pour les élèves de langue allemande, admis le programme des besoins pour l'organisation du concours d'architecture et arrêté la composition du jury;
- a autorisé la mise à l'enquête publique de la modification et de l'extension du PAD «Les Hauts de Schiffenen»;
- a approuvé la suppression des places de stationnement du parking des Ormeaux, qui sera effective au plus tard lors de la mise en exploitation de l'agrandissement du parking de la Grenette;
- a décidé des restrictions de circulation à l'intersection de la route des Bonnesfontaines et de l'avenue du Général-Guisan.

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- nimmt den Rücktritt von Olivia Tattarletti, Bernard Voirol und Marcel Aebischer aus dem Generalrat zur Kenntnis und erklärt Aline Gohard Radenkovic, Jean-Frédéric Python und Jean-Marc Michaud, Erstnachfolgende auf der SP- bzw. CVP-Liste, als gewählt;
- präsidiert die Auslosung der Person, welche die Nachfolge von Laurent Thévoz im Generalrat antreten soll, in Gegenwart der beiden Nachfolgenden ex aequo auf der Liste der Grünen und erklärt Maria-Teresa Escolar Mettraux, auf die das Los fiel, als gewählt;
- nimmt den Rücktritt von Eric Monney, Delegierter der Versammlungen des Wasserkonsortiums und des Gemeindeverbandes des Saanebezirks für die Fürsorgestellen, zur Kenntnis und ernannt Olivier Collaud zu dessen Nachfolger in der Delegiertenversammlung des Wasserkonsortiums;
- nimmt den Rücktritt von Michel Jordan aus der Sozialkommission zur Kenntnis und ernannt Danièle Mayer Aldana zu dessen Nachfolgerin;
- bewilligt die Anstellung von Christian Morard als Direktor des Medizinischen Bürgerpflegeheims Bonnesfontaines;
- setzt die nächste Burgerversammlung auf den 11. Dezember 2008 fest;
- nimmt Stellung im Vernehmlassungsverfahren der CUTAF über die Erarbeitung eines Parkierungskonzepts und in jenem über die Einführung biometrischer Ausweise;
- stellt fest, dass mit Inkrafttreten des neuen Gesetzes vom 1. Juli

- 2008 über das Freiburger Bürgerrecht die Einbürgerungskommission und ihr Reglement hinfällig geworden sind, und beschliesst ihre Auflösung bzw. Annullierung;
- nimmt Kenntnis von der Rechnung 2007 der Pensionskasse und der Sterbekasse des Personals der Stadt Freiburg;
- beschliesst die Unterzeichnung eines Abkommens mit den SBB für das neue Bahnhofsvordach und die öffentliche Auflage der Neugestaltung des Bahnhofplatzes;
- beschliesst, für die Ausführung des Spielplatzes «Maggenberg» das Projekt «Grünflächen und Landschaftsarchitektur in Freiburg» von Ruth Vorlet festzuhalten und ihr das Studienmandat gemäss den Vorschlägen der Wettbewerbsjury und dem Steuerungskomitee der lokalen Agenda 21 zu erteilen;
- genehmigt den vorgeschlagenen Standort für den Bau einer neuen deutschsprachigen OS auf dem Gelände der Juraschule am Rand der Avenue du Général-Guisan, bewilligt das Wettbewerbsprogramm für die Durchführung des Architekturwettbewerbs und legt die Zusammensetzung der Jury fest;
- gestattet die öffentliche Auflage der Änderung und Erweiterung des DBP «Les Hauts de Schiffenen»;
- bewilligt die Aufhebung der Parkplätze auf dem Ulmenplatz, die spätestens bei Inbetriebnahme der Erweiterung der Parkgarage La Grenette in Kraft tritt;
- beschliesst Verkehrsbeschränkungen an der Kreuzung Route des Bonnesfontaines – Avenue du Général-Guisan.

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin septembre 2008, la population légale de la ville était de 34 175 habitants, en augmentation de 57 personnes par rapport à la fin août 2008 (34 118). Sur ce nombre, 23 113 personnes étaient d'origine suisse (-48), 11 062 d'origine étrangère (+105). La population en séjour était, au 30 septembre 2008, de 2685, soit en augmentation de 95 (2590). Le chiffre de la population totale était donc, à la fin septembre 2008, de 36 860 (36 708).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 30 septembre 2008, la ville de Fribourg comptait 881 chômeurs (+56), pour un taux de 4,8% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie, «Seco»), indiquant une augmentation par rapport à août 2008 (4,5%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 7,9% de la population active, ce qui représente 1445 personnes (+39).

La Caisse de prévoyance au menu

CONSEIL GÉNÉRAL

Réuni le 29 septembre, le Conseil général était appelé essentiellement à prendre acte des comptes de l'exercice 2007 de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg. Le menu était complété de quelques plats secondaires.

Commission des naturalisations

Le premier d'entre eux concernait la constitution d'une «nouvelle Commission des naturalisations», suite à l'adoption par le peuple fribourgeois, le 1^{er} juin 2008, de la loi révisée sur le droit de cité fribourgeois. Cette nouvelle loi touche directement aux compétences du Conseil communal et du Conseil général. Désormais, le Conseil communal, et non plus le Conseil général, décide de l'octroi du droit de cité à un étranger. La loi institue, en contrepartie, une Commission communale des naturalisations, dont les membres sont élus par le Conseil général, parmi les citoyens actifs domiciliés dans la commune, et qui préavisent les demandes à l'intention de l'Exécutif.

Outre une révision mineure du règlement du Conseil général adoptée à l'unanimité et sans discussion, la nouvelle donne légale imposait l'élection d'une nouvelle Commission de onze membres. En fait, à l'exception de deux personnes ayant démissionné du Conseil général, tous les membres de la Commission précédente furent reconduits dans leur fonction. La Commission des naturalisations est désormais composée de M. L. Dietrich (PDC) (nouveau), M^{mes} C. Esseiva (PLR), G. Garghentini Python (PS), E. Gerber (Verts), MM. M. Jordan (PCSO), L. Laini (PCSO), A. Maeder (PDC), M^{me} C. Müller (PS) et de MM. L. Praz (PDC), F. Python (PS) et H. Werhönig (UDC) (nouveau). Seul ce dernier n'est pas membre du Conseil général. MM. Laini et Maeder ont été confirmés comme président et vice-président par la Commission.

M^{me} Ö. Tokay a été élue à la Commission de l'Édilité.

Comptes de la Caisse de prévoyance

Appelé à prendre acte des comptes 2007 de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg, le Conseil général constata, pour reprendre les propos de M. J. Clerc, président de la Commission financière, que la situation de l'institution ne s'est pas améliorée en 2007. Le degré de couverture, qui était de 51,9% à la fin de 2005, après la recapitalisation de 30 millions de francs, est passé à 53,5% une année plus tard, pour redescendre à 53,1% au 31 décembre 2007. La garantie communale s'élève désormais à 84,7 millions de francs, soit 2,65 millions de plus qu'un an plus tôt.

Par la voix de M. P.-A. Clément, syndic et vice-président de la caisse: «Le Conseil communal constate que trois facteurs ont fortement influé sur le résultat de l'exercice. Le premier est unique. Il s'agit de l'introduction d'un nouveau mode de calcul de la valeur des immeubles qui a induit une diminution de cette valeur de 715 000 francs. Ce seul élément aboutit à une diminution du degré de couverture de 0,4%. Le second facteur, qui pèse également 0,4%, est l'entrée en vigueur du règlement sur les passifs de nature actuarielle qui s'est accompagné d'une hausse des provisions de longévité. Enfin, le changement de tables de longévité a entraîné une perte technique de 1 470 921 francs, soit une différence de 1,42% du taux de couverture.»

Pour M. G. Gaillard (PLR), ces comptes ne sont pas franchement «folichons»: «Si l'on pouvait tenir compte des éléments qui viennent d'être cités, on pourrait dire que l'exercice 2007 a été satisfaisant. Malheureusement, on ne tient pas la comptabilité avec des «si». L'objectif des mesures d'assainisse-

ment prises en 2006 d'un degré de couverture de 70% à la fin de 2030 est encore tout juste dans la cible. Il faudra se montrer vigilant et, si nécessaire, proroger ces mesures au-delà de 2011.»

«Le groupe PDC s'inquiète vivement pour l'avenir de la Caisse, releva M^{me} M. Morard. D'abord, les comptes de 2008 et sans doute ceux de 2009 seront mauvais, en raison de l'état du marché financier. Le second motif d'inquiétude réside dans le projet de loi fédérale sur le financement des caisses publiques, qui prévoit l'obligation d'une capitalisation complète dans un délai de quarante ans. Les perspectives de l'institution sont sombres, à l'instar de celles de la collectivité publique qui lui assure sa garantie.»

Pour M^{me} R. Strobel (Verts), il ne fait guère de doute que la garantie de la Commune s'accroîtra encore en 2008 et en 2009, pour approcher sans doute les 90 millions de francs. Il serait sans doute judicieux, d'un point de vue financier, d'investir une partie de la fortune de l'institution dans des placements éthiques plutôt que dans des placements financiers plus risqués.

M. P. Marchioni (UDC) ne cache pas son scepticisme quant à la situation de la Caisse. «Trop d'éléments nous semblent nébuleux ou trop optimistes. Nous avons la dé-

sagréable impression que, d'une manière ou d'une autre, on joue avec les chiffres. Le taux technique, c'est-à-dire le taux de rendement des placements qui doit être atteint pour correspondre aux objectifs de l'institution, est maintenu à 4,5%, alors que, notamment la Caisse fédérale Publica, a abaissé son taux d'intérêt technique de 4% à 3,5%. La Caisse de prévoyance n'a, en outre, aucune réserve pour fluctuation des cours du portefeuille.»

D'autres intervenants se montrent plus confiants malgré la situation boursière. «L'objectif fondamental d'arriver à un taux de couverture de 70% en 2030 paraît pouvoir être atteint, remarque M. P. Wandeler (PCSO). Le rendement global de notre Caisse de pension est supérieur à celui de nombre d'autres institutions.» «L'expert n'est pas alarmé, ajoute M^{me} C. Nusbaumer (PS), ou du moins pas alarmiste.»

Selon les conclusions du président de la Commission financière, il n'empêche que: «Une épée de Damoclès est suspendue sur nos têtes ou, pour user d'une autre image, une bombe à retardement est placée sous nos sièges. Malheureusement, nous n'avons pas fini d'entendre parler de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg.»

À NE PAS OUBLIER!

LORS D'UN VOTE ANTICIPÉ: PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.

BITTE NICHT VERGESSEN!

VORZEITIGE STIMMABGABE: BRIEFLICHE STIMMABGABE ODER DEPONIERTE STIMMABGABE

Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.

Die Pensionskasse auf dem Menüplan

GENERALRAT

In seiner Sitzung vom 29. September hatte der Generalrat in erster Linie die Rechnung 2007 der Pensionskasse des Personals der Stadt Freiburg zur Kenntnis zu nehmen. Das Hauptgericht war von ein paar Nebenspeisen begleitet.

Einbürgerungskommission

Die erste Nebenspeise bestand in der Bildung einer «neuen Einbürgerungskommission», nachdem das Freiburger Stimmvolk am 1. Juni 2008 das revidierte kantonale Bürgerrechtsgesetz angenommen hatte. Dieses neue Gesetz betrifft auch die Zuständigkeiten des Gemeinderats und des Generalrats. Künftig bestimmt nicht mehr der Generalrat, sondern der Gemeinderat über die Gewährung des Bürgerrechts an eine ausländische Person. Im Gegenzug schreibt das Gesetz eine kommunale Einbürgerungskommission vor, deren Mitglieder vom Generalrat unter den in der Gemeinde wohnhaften aktiven Bürgerinnen und Bürgern gewählt werden und welche die Gesuche in einer Stellungnahme zuhanden der Exekutive begutachtet.

Neben einer geringfügigen Revision des Generalratsreglements, die einstimmig und diskussionslos verabschiedet wurde, machte das neue Gesetz die Wahl einer neuen neunköpfigen Kommission erforderlich. Mit Ausnahme von zwei Personen, die aus dem Generalrat zurückgetreten waren, wurden alle Mitglieder der vorherigen Kommission in ihrem Amt bestätigt. Die Einbürgerungskommission setzt sich künftig wie folgt zusammen: Laurent Dietrich (CVP) (neu), Claudine Esseiva (FDP), Giovanna Garghentini Python (SP), Eva Gerber (Die Grünen), Michel Jordan (CSPÖ), Lorenzo Laini (CSPÖ), Alain Maeder (CVP), Christine Müller (SP), Laurent Praz (CVP), Ferdinand Python (SP) und Hans Werhönig (SVP) (neu). Einzig Letzterer ist kein Mitglied des Generalrats. Die Herren Laini und Maeder wur-

den als Präsident und Vizepräsident der Kommission bestätigt.

Özlem Tokay (Die Grünen) wurde in die Baukommission gewählt.

Rechnung der Pensionskasse

Dazu aufgerufen, von der Rechnung 2007 der Pensionskasse des Personals der Stadt Freiburg Kenntnis zu nehmen, stellte der Generalrat mit den Worten des Präsidenten der Finanzkommission, John Clerc, fest, dass sich die Lage der Kasse 2007 nicht verbessert habe. Der Deckungsgrad, der Ende 2005 nach der Rekapitalisierung von 30 Millionen Franken bei 51,9% lag, stieg ein Jahr später auf 53,5%, um auf den 31. Dezember 2007 auf 53,1% zu sinken. Die Gemeindegarantie beläuft sich nun auf 84,7 Millionen Franken, das heisst 2,65 Millionen mehr als ein Jahr zuvor.

Vertreten durch Ammann Pierre-Alain Clément, Vizepräsident der Kasse, stellt der Gemeinderat fest, «dass drei Faktoren das Ergebnis des Geschäftsjahrs stark beeinflussten. Der erste wirkt sich nur ein einziges Mal aus: Es handelt sich um eine neue Weise zur Berechnung des Werts der Immobilien, die eine Verminderung dieses Werts um 715 000 Franken bewirkt. Durch dieses Element sinkt der Deckungsgrad um 0,4%. Der zweite Faktor, der ebenfalls eine Abnahme um 0,4% bewirkt, ist das Inkrafttreten des Reglements über die versicherungstechnischen Passiven, begleitet von einer Erhöhung der Rückstellungen für Langlebigkeit. Schliesslich brachten neue Lebenserwartungstabellen einen technischen Verlust von 1 470 921 Franken mit sich, das heisst eine Abnahme des Deckungsgrads um 1,42%.»

Für Georges Gaillard (FDP) ist diese Rechnung nicht gerade er-

freulich: «Wenn man lediglich die angeführten Faktoren in Betracht zöge, könnte man sagen, dass das Geschäftsjahr 2007 zufriedenstellend verlief. Leider gibt es jedoch keine Buchhaltung mit einem «Wenn». Das Ziel der 2006 getroffenen Sanierungsmassnahmen, bis Ende 2030 einen Deckungsgrad von 70% zu erreichen, steht immer noch im Mittelpunkt. Man muss jedoch wachsam sein und diese Massnahmen nötigenfalls über 2011 hinaus verlängern.»

«Die CVP-Fraktion macht sich grosse Sorgen um die Zukunft der Kasse», hebt Martine Morard hervor. «Zum ersten dürften die Rechnung 2008 und vermutlich auch jene von 2009 aufgrund der Lage des Finanzmarkts schlecht sein. Der zweite Grund zur Besorgnis ist der Vorentwurf zu einem Bundesgesetz über die Finanzierung der öffentlichen Kassen, der die Verpflichtung zu einem Deckungsgrad von 100% innerhalb von 40 Jahren vorsieht. Die Zukunftsaussichten der Institution sind düster, gleich wie jene der öffentlichen Körperschaft, die für die Kasse zu garantieren hat.»

Für Regula Strobel (Die Grünen) besteht kein Zweifel, dass die Garantie der Gemeinde 2008 und 2009 weiter ansteigen wird, um sich der Summe von 90 Millionen Franken anzunähern. In finanzieller Hinsicht wäre es wohl zweckmässig, einen Teil des Vermögens der Kasse eher in ethische als in riskantere finanzielle Anlagen zu investieren.

Pierre Marchioni (SVP) kann seine Skepsis hinsichtlich der Lage der Kasse nicht verbergen: «Allzu viele Elemente scheinen uns nebulös oder zu optimistisch zu sein. Wir haben den unangenehmen Eindruck, dass man auf die eine oder andere Weise Zahlenspiele betreibt. Der technische Satz, das heisst die

Rendite der Anlagen, die erreicht werden muss, um die Ziele der Kasse zu erfüllen, wird auf 4,5% belassen, während insbesondere die Bundeskasse Publica ihren technischen Zinssatz von 4% auf 3,5% gesenkt hat. Zudem besitzt die Pensionskasse keine Reserve für Kurschwankungen des Portfolios.»

Andere Redner/-innen zeigen sich trotz der Börsenlage zuversichtlicher. «Das Hauptziel, im Jahr 2030 einen Deckungsgrad von 70% zu erreichen, scheint erreichbar zu sein», stellt Philippe Wandler (CSPÖ) fest. «Die globale Rendite unserer Pensionskasse ist höher als bei vielen anderen Institutionen.» «Der Experte ist nicht beunruhigt», fügt Catherine Nusbaumer (SP) hinzu, «oder zeigt zumindest keine Zeichen von Unruhe.»

Gemäss den Schlussfolgerungen des Präsidenten der Finanzkommission «hängt dennoch ein Damoklesschwert über unseren Köpfen, oder, um ein anderes Bild zu gebrauchen: Eine Zeitbombe befindet sich unter unseren Sitzen. Leider haben wir nicht zum letzten Mal von der Pensionskasse des Personals der Stadt Freiburg reden hören.»



Rédactrice responsable

Catherine Agustoni
Secrétaire de Ville

Adresse

1700, Secrétariat de Ville
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
Fax 026 351 71 09

Régie des annonces

Annonces Fribourgeoises
Freiburger Annoncen
Place de la Gare 5
1700 Fribourg
Tél. 026 347 30 03
Fax 026 347 30 19

Impression

Imprimerie Saint-Paul
1700 Fribourg
Tirage: 21 849 exemplaires



Abfall - INFO - Déchets

Le recyclage des appareils électroniques et électroménagers

En Suisse, plus de 95% des ménages disposent d'un téléviseur et 75% d'un voire de plusieurs ordinateurs. A cela s'ajoutent une multitude d'autres appareils électroniques et électroménagers. Ces appareils ont une durée de vie très courte: les gens s'en débarrassent le plus souvent déjà après 2 à 3 ans. Ils contiennent des métaux lourds comme le cuivre, le fer, le plomb, le zinc ou le cadmium, ainsi que d'autres substances qui peuvent être dangereuses pour l'environnement. Le recyclage permet de revaloriser les métaux et d'éviter la pollution de la nature par des substances toxiques.

SWICO et SENS – responsables de l'élimination des appareils

SWICO Recycling désigne un système créé par l'association des importateurs et fabricants, en partenariat avec les revendeurs, en vue d'assurer le recyclage des appareils électriques et électroniques usagés. Il a pour objet de récupérer les matières premières des appareils usagés et d'éliminer les substances nocives dans des conditions respectueuses de l'environnement.

SENS est l'organisation en charge du recyclage des appareils électroménagers.

Depuis 1994, une taxe anticipée de recyclage (TAR) est prélevée sur tous les appareils électriques et électroniques neufs en Suisse. Le consommateur paie donc le recyclage de l'appareil déjà à l'achat de celui-ci.

Appareils électroniques (SWICO)

Bureautique:	machines à écrire, photocopieurs...
Informatique:	PC, imprimantes, écrans, scanners...
Electronique:	téléviseurs, radios, chaînes stéréo, caméras vidéo, appareils photo...
Télécommunication:	téléphones, portables, modems...
Accessoires:	CD, DVD, disquettes, câbles...

Electroménager (SENS)

Potagers, machines à laver, frigos, aspirateurs, sèche-cheveux, consoles de jeux, engins de sport, etc.

Où éliminer ses appareils usagés?

Les appareils électroniques et électroménagers usagés peuvent être rapportés **gratuitement**:

- dans les magasins spécialisés dans la vente de ces appareils, sans obligation d'acheter un nouvel appareil;
- au dépôt communal des Neigles.

Qu'advient-il ensuite des appareils?

Les appareils sont envoyés directement dans des entreprises de recyclage spécialisées dans le traitement des déchets électroniques. Les matières premières réutilisables sont récupérées et les déchets restants traités dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Il est strictement interdit de déposer des appareils usagés dans la nature ou près des points de collecte dans les quartiers. Ramenez-les chez le revendeur ou au dépôt des Neigles. Cela ne vous coûte rien et vous contribuez ainsi à la protection de l'environnement.



Informations: www.dechets-ville-fribourg.ch
www.swicorecycling.ch, www.sens.ch

Die Entsorgung von Haushaltgeräten und Elektronik

In der Schweiz besitzen mehr als 90% der Haushalte einen Fernseher und 75% einen oder gar mehrere Computer. Dazu kommen eine grosse Anzahl anderer elektrischer und elektronischer Geräte. Diese haben oft nur eine kurze Lebensdauer und werden von ihren Besitzern meist schon nach 2 bis 3 Jahren entsorgt.

Die Geräte enthalten Schwermetalle wie Kupfer, Zink, Blei, Cadmium sowie andere zum Teil für die Umwelt schädliche Substanzen. Mit der richtigen Entsorgung können die Metalle als wertvoller Rohstoff zurückgewonnen und die Belastung der Umwelt durch giftige Substanzen verhindert werden.

SWICO und SENS sind verantwortlich für die Entsorgung ausgedienter Geräte

Hinter dem SWICO-Recycling-System stehen Importeure und Wiederverkäufer von Elektrogeräten. Ziel ist es, das Elektro-Recycling optimal zu organisieren, die verwertbaren Rohstoffe zurückzugewinnen und den Restabfall umweltgerecht zu entsorgen.

Die Vereinigung SENS ist für die Entsorgung der Haushaltgeräte zuständig. Seit 1994 wird eine vorgezogene Recyclinggebühr (vRG) auf alle elektrischen und anderen Geräte erhoben. Damit bezahlt der Konsument die Kosten für die Entsorgung seines Gerätes bereits beim Einkauf. Die fachgerechte Entsorgung ist gesetzlich vorgeschrieben.

Elektronische Geräte (SWICO):

Büro:	Schreibmaschinen, Photokopierer...
Informatik:	PC, Drucker, Scanner, Bildschirme...
Haushalte:	Fernseher, Radios, Stereoanlagen, Videokameras, Photoapparate...
Telekommunikation:	Telefone, Handys, Modems...
Zubehör:	CD, DVD, Disketten, Kabel...

Haushaltgeräte (SENS)

Kochherde, Waschmaschinen, Kühlschränke, Staubsauger, Haartrockner, Spielkonsolen, Sportgeräte usw.

Wo können Elektrogeräte entsorgt werden?

Ausgediente Fernseher, Computer und mehr können **gratis** an folgenden Orten abgegeben werden:

- im Fachhandel für Elektrogeräte (ohne dass ein neues Gerät gekauft werden muss)
- im Gemeindedepot Neigles

Was geschieht mit den Altgeräten?

Die Geräte gelangen direkt zu einem qualifizierten Recyclingunternehmen. Dort werden die wieder verwertbaren Rohstoffe herausgenommen und das Restmaterial umweltgerecht entsorgt.

Es ist streng verboten, Elektrogeräte in der Natur oder in Quartiersammelstellen zu deponieren. Ihre Entsorgung in Fachgeschäften oder im Gemeindedepot ist gratis und Sie schonen damit die Umwelt.



Informationen: www.abfall-stadt-freiburg
www.swicorecycling.ch, www.sens.ch

Il progresse

LE CHANTIER DE LA SALLE DE SPECTACLE

Depuis la fin du mois d'août, la nouvelle salle de spectacle des Grand-Places a commencé à être visible pour la population. Les personnes qui ne passent pas régulièrement devant le site peuvent également suivre l'évolution du chantier, grâce à une webcam – www.coriolis.fr.com – qui prend des photographies toutes les 15 minutes.

Dès la fin octobre, un pavillon d'information sur le chantier sera ouvert au public, en principe cha-



que deuxième samedi du mois, entre 13 h et 16 h. Dans ce pavillon, la population pourra s'informer sur l'évolution du chantier à l'aide de plans, maquettes, visuels et échantillons de matériaux. Le pavillon d'information se trouvera sur le chantier, côté Fribourg-Centre. Il sera également accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le chantier de la salle de spectacle.

Place de la Gare

UN NOUVEL AMÉNAGEMENT

En collaboration avec les CFF, la Commune va mettre à l'enquête publique un projet de réaménagement de la place de la Gare.

Ce projet développé par le groupe d'experts *Fribourg-Cible* prévoit la démolition des couverts et des kiosques actuels et la construction d'un grand couvert appuyé au bâtiment de la gare, abritant un vaste espace et conservant la même dimension; un petit couvert à voyageurs est prévu à proximité de l'arrêt TPF.



Un double kiosque à journaux et fleurs est implanté à l'écart du couvert.

La place, anciennement rue de Genève, servira toujours au stationnement de courte durée, ainsi que pour la desserte de la gare et du centre-ville par les taxis, avec une meilleure arborisation.

Enfin, l'ensemble du réaménagement améliorera les espaces en faveur des piétons.

Cet investissement, prévu au plan financier, sera prochainement soumis au Conseil général. Une participation financière des CFF a été convenue.

Pour une politique de gestion du territoire communal

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN D'AMÉNAGEMENT LOCAL

La révision générale du Plan d'aménagement local (PAL) de Fribourg a pour objectif de définir la politique de gestion du territoire communal pour les quinze prochaines années, conformément aux exigences des bases légales cantonales et fédérales.

L'utilisation du sol, les déplacements, le paysage et le site, ainsi que l'énergie sont les quatre principaux domaines de réflexion de cette révision et seront traités en tenant compte de nouvelles notions ou planifications. Ainsi, le concept de développement durable sera présent à tous les stades du processus, de manière à orienter les réflexions dans ce sens et à préserver, voire améliorer, la qualité de vie en ville. La coordination avec le Plan directeur de l'agglomération de Fribourg, lors du traitement de thèmes dépassant les limites communales, représente également un important enjeu. L'échelle du quartier, dans sa dimension morphologique et sociale, plus que dans sa délimitation politique ou administrative actuelle, devra constituer un paramètre de référence dans de nombreuses réflexions comme, par exemple, lors de la définition des zones d'affectation ou des espaces verts. Enfin, la présence du paysage dans la ville, notamment dans sa composante naturelle et les relations visuelles ou fonctionnelles que le milieu urbain peut entretenir avec lui seront mieux pris en compte.

Urbanisation

La politique cantonale en matière d'aménagement du territoire vise à un renforcement de la position du centre cantonal, en termes de population et de places de travail.

Développer les bons secteurs

Dans un souci de développement durable, il conviendra de déterminer les secteurs de développe-



Friches industrielles.

ment, non seulement en fonction de leur impact sur leur environnement naturel ou construit, mais plus particulièrement sur leur capacité, d'une part, à s'intégrer efficacement au réseau des déplacements, principalement cyclistes, piétons et de transports publics et, d'autre part, à générer des frais d'équipement limités, en utilisant par exemple des infrastructures d'intérêt général existantes.

Mélanger les fonctions

En lien avec la localisation des secteurs de développement, se pose naturellement la question de leur affectation. D'une manière générale, la mixité des affectations qui prévaut aujourd'hui sur le territoire de la ville de Fribourg sera préservée et développée. La révision du PAL s'attachera à prendre en compte les effets des affectations les unes par rapport aux autres, de manière à éviter des juxtapositions malheureuses ou des générations de nuisances inopportunes. Des densités suffisantes seront à définir

pour chaque type d'habitat, de manière à limiter l'emprise des quartiers sur le territoire et leur permettre une bonne desserte par les transports publics.

Gérer le développement du territoire dans le temps

La détermination des secteurs de développement futur devra permettre au Conseil communal de gérer le territoire dans le temps, en fonction, notamment, de l'évolution des réserves de terrains en zone à bâtir et du besoin de nouvelles surfaces. Le Plan directeur de l'utilisation du sol prévoira donc les surfaces nécessaires au développement de la commune au cours des prochaines décennies et sera accompagné d'un programme d'équipement, mettant en place un concept de gestion de l'évolution et de l'équipement de la zone à bâtir. Afin d'orienter au mieux le développement de la commune, la révision générale s'accompagnera de planifications directrices fixant les prin-

cipes urbanistiques et fonctionnels à respecter lors des planifications futures.

Récupérer les friches industrielles

Plusieurs terrains en zone d'activités, qui sont actuellement occupés par des volumes inutilisés ou, parfois, utilisés à des fins temporaires, offrent des perspectives de développement et de requalification du centre-ville. Le logement, le secteur tertiaire, mais également des espaces libres à usage de la population tels que jardins, parcs ou places peuvent, a priori, y être envisagés.

Préserver des espaces non construits

Les espaces libres doivent faire l'objet d'une véritable planification, de manière à ce qu'ils ne soient pas uniquement des reliquats de l'urbanisation et qu'ils répondent aux attentes de la population. La question des infrastructures d'intérêt général se pose tant à l'échelle des quar-

tiers que de la commune dans son ensemble, voire même de l'agglomération. Il conviendra d'en évaluer les besoins et d'en déterminer les affectations et les localisations.

Déplacements

L'accessibilité des divers modes de transports à la ville, centre cantonal, lieu d'habitation, de formation, de commerces et de services, est un point primordial du plan des déplacements, principalement pour les transports en commun et ceux relevant de la mobilité douce.

L'usage accru des infrastructures ferroviaires existantes, le renforcement des liaisons RER, de même que le développement de nouvelles infrastructures doivent être planifiés.

Promouvoir la marche et le vélo

La promotion de la marche en tant que facteur de santé passe par une amélioration globale des conditions de déplacement des piétons. Les déplacements cyclistes, en principe adaptés jusqu'à des distances de l'ordre de trois kilomètres, constituent un moyen de transport intéressant, tant à l'intérieur de la commune qu'avec les autres communes de l'agglomération. Un potentiel de report modal existe donc entre les déplacements individuels motorisés et les déplacements piétons et cyclistes. L'amélioration de la qualité urbaine des parcours, la sécurité ou encore la réduction des agressions sonores sont des objectifs de la planification visant à encourager l'usage de ces derniers.

La qualité et le développement des réseaux de déplacement piéton et cycliste seront pris en compte dans la définition des secteurs de développement futurs, planifiés dans le cadre de la révision générale du plan d'aménagement local. La complémentarité entre les déplace-

ments piétons ou cyclistes avec les autres modes de transports, de même que les possibilités de transport combiné entre le rail et les cycles seront à renforcer.

Développer en coordination avec les transports

De par sa situation centrale, la ville de Fribourg bénéficie d'une offre en transports publics optimale et la gare de Fribourg constitue une interface entre tous les niveaux de transports, nationaux, régionaux et locaux. La définition des affectations et des densités des secteurs de développement tiendront compte du potentiel d'utilisateurs des transports publics et assureront un bassin de population suffisant en vue de l'amélioration de leurs prestations.

D'une manière générale, la structure du réseau et son fonctionnement pourront être réexaminés, de même que les possibilités de remplacement de certaines lignes de bus par des lignes de tramways ou de trains régionaux.

Gérer les déplacements individuels motorisés

La hiérarchie du réseau routier sera réévaluée, notamment en relation avec le cadastre du bruit. Le rôle de certaines voies de liaison entre les routes principales sera également précisé. La réduction des nuisances sonores dans les quartiers doit être poursuivie afin d'y améliorer la qualité de la vie. En outre, une réflexion devra être portée sur la mise en valeur du caractère urbain des routes principales d'accès au centre-ville.

La ville de Fribourg est bien située sur le réseau des routes nationales, mais cette accessibilité optimale par les transports individuels n'est pas sans poser des problèmes aigus, principalement aux

heures de pointe où le trafic pendulaire surcharge le réseau urbain. Le concept actuel, qui vise à favoriser les habitants et les visiteurs-clients par rapport aux pendulaires, doit être renforcé.

Organiser le stationnement

Les effets du stationnement sur la qualité de l'espace urbain seront pris en compte, particulièrement sur les places publiques. Le nombre de places à usage public doit être assuré, leur localisation fera toutefois l'objet d'une réévaluation dans le but d'assurer une offre optimale, notamment pour les commerces. Les places de stationnement pour les habitants situées sur le domaine public sont en général soumises à l'usage d'une vignette. Ce principe sera appliqué à l'ensemble des quartiers et la possibilité de l'étendre à certains parkings privés à usage public pourra également faire l'objet d'une réflexion.

Intégrer les grandes entreprises à la gestion des parkings

Ne disposant pas de base légale permettant d'intervenir sur la gestion des parkings privés réalisés

avant la mise en place de la politique de stationnement de la ville, des négociations avec les administrations publiques et les grandes entreprises, dans le but de réduire les déplacements pendulaires de leurs employés, seront nécessaires. Les plans de mobilité d'entreprises sont par exemple des mesures qui peuvent être envisagées et la possibilité d'intégrer de telles mesures dans le règlement communal d'urbanisme sera étudiée.

Site et paysage

La problématique du site et du paysage recoupe deux aspects complémentaires constitués, d'une part, par le site construit, principalement dans sa composante historique et, d'autre part, par le site naturel ou paysager. Bien que relevant de problématiques différentes, ils entretiennent d'importantes relations fonctionnelles et spatiales.

Considérer les espaces libres comme un enjeu

Une réflexion devra être menée quant au devenir des espaces encore libres comme la colline de Torry, les bords de la Sarine ou encore le haut du Schoenberg, dont la planification dépasse le périmètre



Colline de Torry.

de la ville de Fribourg. Le besoin d'espaces aménagés sous forme de parcs urbains dédiés à la détente a été clairement exprimé lors des consultations préalables. La révision générale du plan d'aménagement local évaluera le rôle à donner aux espaces protégés, comme les bords du lac de Pérolles et, le cas échéant, réglera la question des accès et des cheminements. En ce qui concerne les espaces naturels non protégés, comme les bords de la Sarine en milieu urbain, ils représentent une composante importante du caractère de la ville de Fribourg. La révision générale devra également les prendre en compte et proposer les affectations qui peuvent leur être arborisées.

Améliorer la qualité naturelle des espaces non construits

L'objectif d'assurer un renouvellement des espèces et une amélioration de la biodiversité sont également à planifier, par exemple par la création de liens d'éléments naturels entre les différents parcs et places arborisées.

Traiter et créer des places urbaines

La ville de Fribourg compte de nombreuses places urbaines de dimensions et d'affectations variées, principalement dans la partie ancienne de la ville. Par contre, cet aspect n'a pas fait l'objet d'une attention particulière dans les quartiers qui ont été développés dans la deuxième moitié du vingtième siècle et la révision générale devra traiter, d'une part, du potentiel de qualification des espaces publics, et de la possibilité ou de la nécessité d'y intervenir et, d'autre part, devra favoriser une valorisation des espaces privés à usage commun.

Protéger et développer la ville

Les réflexions à mener sur le site construit sont différentes si les secteurs pris en considération sont situés dans la partie protégée de la ville ou non. Ainsi, la grande valeur urbanistique, culturelle et patrimoniale de la vieille ville de Fribourg nécessite une attention permanente pour la conservation de sa substance et des éléments qui la composent. Les règles de transformation et de rénovation actuelles des im-

meubles ne se sont pas toujours révélées efficaces par rapport aux buts recherchés, notamment par manque de flexibilité, et l'ensemble de ces prescriptions devront être réévaluées. En outre, la clarification quant aux possibilités d'intervenir dans des immeubles vétustes dont la réaffectation n'est pas possible sans une démolition et une reconstruction complètes, ou lors de destructions par forces majeures, est nécessaire.

Pour les secteurs non protégés de la ville, la révision générale du Plan d'aménagement local se penchera sur les mesures à prévoir afin de favoriser une densification de qualité des zones et la revalorisation des quartiers ou des immeubles dont la conception ne répond plus aux besoins actuels.

Energie

Lors de l'obtention du label «Cité de l'énergie», le Conseil communal s'est engagé à intégrer au règlement communal d'urbanisme un chapitre spécifique pour l'utilisation rationnelle des énergies et d'y joindre le Plan communal des énergies.

Gérer le chauffage

La question du chauffage à distance y sera abordée. En outre, des mesures seront exigées, aussi bien dans le Plan communal des énergies que dans le règlement communal d'urbanisme, afin que la planification des nouveaux quartiers intègrent la notion d'éco-quartiers, tant du point de vue de l'économie d'énergie, notamment en limitant la génération du trafic individuel motorisé, que de l'usage d'énergies renouvelables.

Limiter l'éclairage au nécessaire

La limitation de la pollution lumineuse, en relation avec la mise en valeur du patrimoine et la sécurité des espaces publics, devra être traitée afin de réduire l'éclairage résiduel et de le limiter aux besoins effectifs.

Tenir compte des rayonnements

Enfin, le rayonnement non ionisant, principalement dû aux antennes de téléphonie mobile et aux lignes électriques, devra être pris en compte, non seulement dans la

définition des nouvelles zones à bâtir, mais également dans le cadre de la réalisation de nouvelles installations.

Règlement communal d'urbanisme

Le règlement communal d'urbanisme sera entièrement revu, afin de répondre à l'évolution des bases légales et aux nouvelles notions telles que le développement durable.

Améliorer la convivialité du règlement

Si, sur le fond, certains principes doivent être conservés, notamment en matière de protection du patrimoine, la forme de ce document devra être revue; il conviendra notamment de supprimer les nombreux renvois internes, la juxtaposition de chapitres presque identiques, les fréquentes prescriptions exigeant des planifications complémentaires, dans le but de simplifier son utilisation et d'augmenter son efficacité.

Déroulement de l'étude

Les objectifs de la révision générale découlent de différents travaux préparatoires mis en consultation auprès de personnes intéressées à cette problématique, comme les représentants des associations de quartiers, d'associations professionnelles, d'associations de défense du patrimoine ou de l'environnement, de partis poli-

tiques, etc. (voir liste ci-après), qui ont été invités à faire part de leurs remarques.

Sur cette base, un groupe de travail interne à l'Administration communale a soumis une proposition à la Commission d'aménagement qui l'a évaluée et complétée, avant sa validation par le Conseil communal.

Ces objectifs, tels qu'ils sont résumés ici, sont soumis à la population pour information et consultation. Les remarques et propositions doivent être transmises aux associations de quartiers ou professionnelles déjà associées au processus, qui les transmettront à l'Edilité. **SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES!**

Par la suite, la Commission d'aménagement se réunira régulièrement avec l'urbaniste qui sera mandaté afin de traiter des différents thèmes à aborder. Il en résultera un dossier comprenant les plans directeurs de l'utilisation du sol, des déplacements, du site et du paysage et des énergies, un rapport explicatif, un règlement et un plan d'affectation des zones. Ce dossier sera transmis aux services de l'Etat pour examen préalable, conformément à la loi.

Préalablement à l'adoption par le Conseil communal, une information publique sera organisée; elle précédera la mise à l'enquête publique du dossier.

Les institutions et personnes consultées pour la définition des objectifs de la révision du PAL

Les associations de quartiers, habitants et commerçants
 Les partis politiques
 Association Pro Fribourg
 Association Transports et Environnement
 Pro Velo Fribourg
 Pro Natura Fribourg
 WWF section Fribourg
 Société d'art public
 Association suisse des locataires Fribourg
 Association fribourgeoise du commerce, de l'artisanat et des services
 Chambre fribourgeoise du commerce, de l'industrie et des services
 Association des grands distributeurs du canton de Fribourg
 Union Patronale du canton de Fribourg
 Réseau économique de Fribourg et région
 Touring-Club suisse
 Fribourg Tourisme
 SIA section Fribourg
 Groupe des architectes SIA
 Chambre fribourgeoise de l'immobilier
 Association des propriétaires fonciers
 Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg
 Forum d'architecture Fribourg

Agenda 21 local / Lokale Agenda 21



LE PROCESSUS D'AGENDA 21 LOCAL DE LA VILLE EST RELANCÉ! DER AGENDA-21-PROZESS MIT NEUEM AUFWIND!

Depuis le printemps 2008, le processus d'Agenda 21 local de la ville de Fribourg est relancé, avec une nouvelle organisation. Le groupe espAce 21 est désormais mandaté par la Ville pour assurer le suivi du processus. Il collabore étroitement avec un comité de pilotage composé de personnes issues de l'administration de la Ville, de représentants des associations de quartiers, ainsi que de représentants de diverses autres associations (voir encadré).

Depuis l'adoption du rapport final par le Conseil communal, en février 2005, beaucoup attendaient des nouvelles de l'Agenda 21 local de la Ville. Certains projets élaborés au sein de groupes de travail ont bel et bien été réalisés et connaissent aujourd'hui un réel succès auprès du public: la maison de la culture de l'Ancienne Gare en est un bel exemple! Un autre exemple est le projet intitulé «Promotion du vélo», actuellement en cours de réalisation, et porté par beaucoup de créativité et de dynamisme. En septembre 2007, l'aménagement d'une place de rencontre sur le site de Maggenberg, projet proposé par le groupe de travail «Espaces publics», a fait l'objet d'un processus participatif à l'occasion du pique-nique annuel du quartier (Schoenberg). En août 2008, un concours d'idées et de propositions a permis de choisir un lauréat parmi trois entreprises d'architectes paysagistes. La réalisation du projet choisi est prévue pour l'année 2009. Enfin, plusieurs propositions sont encore au stade de la réflexion et de la discussion, d'autres en cours de réalisation.



Forum de l'Agenda 21 local.

Afin de tirer un bilan de l'évolution des projets de l'Agenda 21 de la Ville entre 2005 et 2008, et dans le but de redonner une plateforme d'échange à la population ainsi qu'aux personnes qui se sont investies dans les groupes de travail, la population est cordialement invitée à participer au prochain Forum qui aura lieu le 29 octobre prochain.

FORUM DE L'AGENDA 21 DE LA VILLE DE FRIBOURG

Mercredi 29 octobre 2008,
à 19 heures
à la salle du PPS,
route de l'Aurore 4, à Fribourg

PROGRAMME:

- 1. Information sur l'Agenda 21**
Nouvelle organisation
(comité de pilotage et espAce 21)
Etat d'avancement des projets
- 2. Echange et discussion**
Discussion sur différents thèmes liés au développement durable: *Participation, Ecoquartiers, Information, etc.*
- 3. Conclusion et bilan**
Informations sur les prochains forums
Verre de l'amitié

Nous nous réjouissons de vous y rencontrer nombreux afin d'accueillir vos idées, vos remarques et vos propositions!

Mit einer Neuorganisation der Struktur ist der Agenda-21-Prozess im Frühling 2008 in eine weitere Phase getreten. Die Gruppe espAce 21 wurde vom Gemeinderat der Stadt Freiburg beauftragt, den Prozess zu begleiten. Unterstützt werden

die Projektverantwortlichen dabei von der neu konstituierten Pilotgruppe, in der neben Vertretern aus der Gemeindeverwaltung auch Mitglieder von Quartiervereinen und anderen Partnerorganisationen Einsitz gefunden haben (siehe Kasten).

Im Februar 2005 wurde der Schlussbericht der Agenda 21 vom Gemeinderat verabschiedet. Mehrere der darin vorgeschlagenen Projekte konnten bereits realisiert werden. Die Fertigstellung des Kulturzentrums «Alter Bahnhof» ist eines der erfolgreichen Beispiele. Ein weiteres Projekt, die Förderung des Zweiradverkehrs in der Stadt Freiburg, wird heute mit viel Engagement seitens der Verwaltung umgesetzt. Die Partizipation, ein wichtiges Element im Rahmen eines Agenda-21-Prozesses, wurde bei der Planung des Maggenberg-Parkes erfolgreich angewendet: Im September 2007 wurde die Bevölkerung des Schönberg-Quartiers anlässlich des jährlichen Quartier-Picknicks aufgerufen, Ideen zur Neugestaltung des besagten Parkes zu formulieren. Die zahlreichen eingegangenen Vorschläge dienten den drei eingeladenen Büros als

Basis für die Entwicklung ihrer Wettbewerbsprojekte. Das von einer Jury ausgewählte Projekt wird im Verlaufe des nächsten Jahres realisiert.

Einige der Agenda-21-Projekte befinden sich momentan in einem weniger weit fortgeschrittenen Zustand und bedürfen noch weiterer Planung.

Alle Personen die aktiv am Agenda-21-Prozess teilgenommen haben, sowie alle interessierten Personen aus der Bevölkerung sind herzlich eingeladen, am diesjährigen Forum vom 29. Oktober 2008 teilzunehmen. Neben der Information über die Projekte werden die Teilnehmenden auch Gelegenheit haben, sich zu äussern und konkrete Anregungen zur Umsetzung einer nachhaltigen Entwicklung für die Stadt Freiburg zu geben.

FORUM LOCALE AGENDA 21

Mittwoch, 29. Oktober 2008,
um 19 Uhr

PPS-Saal (oberhalb Feuerwehr),
rte de l'Aurore 4, Freiburg

PROGRAMM:

- 1. Informations zur lokalen Agenda 21**
Neue Organisation
(Pilotgruppe und espAce 21)
Stand der Projekte
- 2. Diskussion zu Themen der Nachhaltigkeit**
Bsp. *Partizipation, Eco-Quartiere, Information* usw.
- 3. Bilanz**
Information zu nächsten Foren
Schlummerfrunk

Wir freuen uns, Sie zahlreich am Forum begrüßen zu dürfen, und hoffen auf viele interessante Anregungen und Diskussionen.

Organisation de l'Agenda 21 local

Jean Bourgnicht
Catherine Agustoni
Markus Baumer
Maurice Egger
Fabien Noël
Jean Baeriswyl
Martin Descloux
Nathalie Gigon

*président, vice-syndic
secrétaire de Ville
chef de service de Culture et Tourisme
architecte de Ville adjoint
responsable de secteur à la Circulation*

*Service de l'environnement, Canton de Fribourg
Office fédéral du développement territorial ARE*

Membres du comité de pilotage

Jean-Jacques Métrailler *président de l'Association du quartier de Beaumont/Vignettaz*
Jacques Mirenowicz *co-rédacteur à la «Revue Durable», interlocuteur du forum «Fridurable»*
Annette Zunzer *Groupe E*

Mandataires du groupe espAce 21

Jean-Claude Verdon, Isabelle Baeriswyl, Gemma Demierre

Sportez-vous bien!

Le Club de polyathlon moderne de la Sarine (CPM Sarine)

Fondé il y a 25 ans par Roland Pillonel et Luc-Yves Thierrin, ce club a tout d'abord été celui de pentathlon moderne de la Sarine, mais les contraintes des sports pratiqués (escrime, équitation, tir au pistolet, natation et course à pied) restreignaient l'accès à de nombreux sportifs, ce qui a rapidement conduit à l'ouverture d'une section triathlon.

Du triathlon au polyathlon...

Victime de son succès, le CPM s'est alors séparé du triathlon, qui est devenu ensuite le Triathlon Fribourg. Le CPM s'est ainsi transformé en un club de polyathlon moderne, pour permettre à un maximum de sportifs amateurs de découvrir les joies du sport. Des compétitions accessibles à tous (200 m natation, water-polo, cross, minigolf, vélo, etc.) sont organisées en cours d'année. Ce décathlon olympique moderne, selon un barème prenant en compte l'âge et le sexe, donne lieu à un classement individuel annuel.



Le CPM Sarine compte actuellement une trentaine de membres.

Les épreuves proposées en 2008:

- 4 en **natation**: 100 m, 200 m, 1,5 km et relais
- 1 en **water-polo**: parcours et tirs au but
- 2 en **course à pied**: tour du lac de Pérolles (7 km) et cross à Marly (4 km)
- 1 à **vélo**: course contre la montre à deux de Domdidier
- 3 en **triathlon**: tri de Morat, de Schwarzsee et de la Gemmi
- 1 en **aquathlon**: 200 m de natation + 1,5 km de course à pied à la Motta
- 1 en **minigolf**: parcours de Fribourg



News...

> **La formation de manager de club (FMC)** est dispensée pour la première fois dans notre canton. Elle est sous la responsabilité du canton de Neuchâtel qui en est le partenaire pour la Suisse romande. Cette année, cette formation (en français) se déroule dans les locaux de l'école primaire de Vuisternens-en-Ogoz. Chaque module peut également être suivi séparément.

Modules pour les dates à venir:

- | | |
|--------------------------------------|------------|
| 1. Finances et Acquisition de moyens | 08.11.2008 |
| 2. Bénévolat dans le sport | 22.11.2008 |
| 3. Marketing | 13.12.2008 |

Autres modules: le Club et son environnement, Direction et organisation, sessions réunions et ateliers.

> **Deux nouveaux membres au sein de l'USSVF!**

Le Club d'aviron de la ville de Fribourg et le Fribourg Ladies Hockey-Club (voir notre article dans le dernier numéro de 1700), ont été admis lors de la dernière assemblée générale.



La minute sportive!

«Lorsqu'on veut accomplir des choses exceptionnelles, ça passe forcément par le risque, donc par le jeu...»
(Jean-Claude Killy)

«Même si ton adversaire te semble une souris, surveille-le comme s'il était un lion...»
(Luigi Manfredi)

www.frisports.ch



Association Lire et Ecrire



Apprentissage et perfectionnement de la lecture et de l'écriture pour personnes qui parlent le français et qui sont peu formées.

Des cours intensifs sont réservés aux personnes:

- qui parlent déjà le français;
- qui n'ont jamais été à l'école ou seulement quelques années;
- qui ne déchiffrent pas ou difficilement.

D'autres cours s'adressent aux personnes:

- qui savent lire, mais qui ne comprennent pas bien le sens de ce qu'elles lisent;
- qui savent écrire, mais qui n'arrivent pas bien à rédiger un texte compréhensible.

Où? Fribourg.

Quand? Cours en journée ou en soirée.

Prix? Participation de Fr. 50.-/mois (ou arrangement).
Les frais de cours peuvent être pris en charge par l'assurance-chômage.

Cours spécifique «Lire la Suisse»

Cours d'intégration et approche de base aux demandes de naturalisation.

Durée et coût: 10 séances de 2 heures / Fr. 220.- / 2 fois par an.

Renseignements et inscription par téléphone au **026 422 32 62**.

Association Lire et Ecrire
Case postale 915
1701 Fribourg

E-mail: fribourg@lire-et-ecrire.ch
Internet: www.lire-et-ecrire.ch

Coup d'œil sur les villes Zaehringen (1)



A tout seigneur, tout honneur, c'est à la plus grande des villes Zaehringen - Freiburg im Breisgau - qu'est consacré notre premier coup d'œil sur ces cités germano-suisse, unies par un même acte fondateur.

Géographiquement, c'est la grande ville allemande la plus au sud du pays. Avec ses 220 000 habitants (dont 30 000 étudiants de l'Université *Albert-Ludwig*, des écoles supérieures d'enseignement technique et de l'Institut de formation des enseignants), Freiburg im Breisgau, aux portes de la Forêt-Noire, dont elle est considérée comme la capitale, vaut en toute saison d'être découverte.



Economiquement – favorisée aussi par la proximité des frontières suisse et française –, sa prospérité est due pour l'essentiel aux nombreuses petites et moyennes entreprises du tertiaire, dans les secteurs de la technique médicale, de la pharmacie, de l'énergie solaire, de la biotechnologie et de l'électronique. A relever une intense vie cultu-

FREIBURG IM BREISGAU



Armoiries de Freiburg im Breisgau.



relle de grande qualité: théâtre, musique (*Freiburger Barockorchester*), danse, etc.

Une vieille ville qui invite à la flânerie

Une promenade dans la cité apporte à chaque pas des décou-

vertes pleines de charme. Magasins, boutiques, passages, marchés, tavernes et restaurants accueillants font à coup sûr l'agrément d'une flânerie ou d'emplettes.

Curiosité très admirée, les «Bächle», qui coulent depuis des siècles dans les rues de la vieille

ville, sont de petits ruisseaux, courant entre des bordures de pierre, qui servaient d'abreuvoir pour les animaux, mais surtout de protection contre les incendies. Pour se reposer lors d'une balade, tremper ses pieds fatigués dans un «Bächle», voilà sans doute un «service» que seule Freiburg peut offrir...

La cathédrale

Construite entre 1200 et 1512, miraculeusement épargnée par les bombardements de la Deuxième Guerre mondiale, la cathédrale (Münster) en grès rouge de Freiburg im Breisgau, de style gothique avec une remarquable tour de style gothique flamboyant, **est dédiée à Notre-Dame (Unserer Lieben Frau)**. Son clocher abrite 16 cloches, dont la plus ancienne, *Hosanna*, datant de 1258, est toujours utilisée.

Au Musée d'art et d'histoire

Découverte de 6 à 7

La favorite du Grand-Duc: **Bianca Capello Marcello, 1863**

Lorsque l'artiste fribourgeoise Adèle d'Affry, duchesse Colonna (1836–1879), présenta, sous le pseudonyme de Marcello et pour la première fois, ses œuvres au fameux Salon officiel de 1863 à Paris, son buste en marbre, intitulé *Bianca Capello*, remporta un succès retentissant! Il s'agit en effet d'une œuvre remarquable qui témoigne d'un éclectisme extrêmement raffiné, fondé sur des sources figuratives multiples de la Renaissance. De même, dans sa représentation d'un personnage historique, ce buste associe de manière inédite les notions de type et de caractère au travail sur le modèle vivant et la beauté idéale.

A la lumière des précieuses notes de Marcello, de son corpus d'œuvres et du contexte artistique de son époque, les principaux enjeux du processus d'imagination, de création et de la fortune critique de cette sculpture vous seront présentés par l'historien de l'art Jean-François Corpataux (Université de Fribourg) le **mardi 11 novembre 2008, à 18 h 15**, au Musée d'art et d'histoire, dans la série «Découverte de 6 à 7».

Musée d'art et d'histoire (MAHF), rue de Morat 12, 1700 Fribourg – tél. 026 305 51 40 / www.fr.ch/mahf



Marcello, *Bianca Capello*, 1863.

[© MAHF]

Aménagement d'une place de détente

MAGGENBERG: LE PROJET LAURÉAT

En septembre 2007, l'aménagement de la place de détente de Maggenberg, située sur le haut du Schoenberg, a fait l'objet d'un processus participatif auprès de la population du quartier (voir 1700 N° 246 de juin 2008). Au printemps dernier, trois bureaux d'architectes-paysagistes ont été invités à développer un projet sur la base des propositions formulées par la population et de celles issues du dossier de l'Agenda 21 local.

Le jury était composé de représentants du quartier et de l'Agenda 21. Le projet lauréat est celui du bureau «Espaces Verts» (M^{me} Ruth Vorlet). Le concept présenté répond aux besoins de différentes générations grâce à l'aménagement de plusieurs espaces: grande pelouse centrale, prairie fleurie, jardin pay-

san, verger, aires de pique-nique et de jeux.

Le parc de Maggenberg sera réalisé au cours de l'année 2009 afin que les habitants du Schoenberg puissent bénéficier rapidement de cette nouvelle zone de détente et de rencontre.

Les trois projets en compétition sont exposés jusqu'à la fin novembre dans les bureaux de la Direction de l'Edilité, rue Joseph-Piller 7.

Projekt Erholungszone Maggenberg: die Jury hat gewählt

Die zukünftige Nutzung des Maggenberg-Terrains auf den Höhen des Schönbergs wurde im Rahmen eines partizipativen Prozesses im Schönberg-Quartier von der Bevölkerung mitgestaltet (siehe 1700, Juni 2008). Drei Büros für Landschaftsplanung wurden eingeladen, ein Projekt einzugeben, welches sowohl die Vorschläge der Bevölke-

rung als auch die Prinzipien der nachhaltigen Entwicklung und der lokalen Agenda 21 berücksichtigt.

Die Jury, zusammengesetzt aus Vertretern des Quartiers sowie der Agenda 21, hat das Siegerprojekt gewählt. Es handelt sich um jenes des Büros «Espaces verts», Frau Ruth Vorlet. Das Projekt sieht die Gestaltung eines Parks vor, der den Bedürfnissen aller Generationen nachkommt und folgende Elemente beinhaltet: eine grosse Grünfläche, einen Obstgarten, einen Pflanzengarten sowie Spiel- und Picknickplätze (siehe Photo).

Die Arbeiten für den Maggenberg-Park werden im Verlaufe des nächsten Jahres realisiert so dass die Bevölkerung des Schönberg-Quartiers sich schon bald an dieser neuen Erholungszone erfreuen kann.

Die drei Projekte des Wettbewerbes sind bis Ende November in den Büros der Baudirektion, Joseph-Piller-Strasse 7, ausgestellt.



Un 70^e volume

Parution des *Annales fribourgeoises* 2008

La Société d'histoire du Canton de Fribourg édite annuellement les *Annales fribourgeoises*. Son 70^e volume révèle plusieurs thèmes inédits d'histoire locale, avec notamment un dossier consacré à l'indépendance des femmes à Fribourg.

Dans l'édition 2008, sortie de presse récemment, dix auteurs s'intéressent tant à la langue des signes qu'à l'ingénieur Amédée Gremaud (méconnu et pourtant décisif dans l'équipement du territoire fribourgeois), aux dernières pestes, aux Chassot d'Orsonnens, au Tir fédéral de 1881 qu'à un tour d'horizon de la peinture au XVI^e siècle à Fribourg. Le dossier, consacré à l'indépendance des femmes, est constitué entièrement de nouveautés telles que la présentation d'une thèse américaine (à paraître) sur l'artiste Marcello, la correspondance inédite de la bourgeoise Elisa Schaller-Vicarino et l'analyse de l'introduction du divorce à Fribourg. Parmi les illustrations, signalons des révélations sur la face cachée du retable dit «de Furno» à l'église des Cordeliers, sur les gestes utilisés par les moniales de la Fille-Dieu pour communiquer entre elles ou quelques beaux portraits de femmes tirés des réserves du Musée d'art et d'histoire de Fribourg. Les *Annales fribourgeoises* sont placées sous la rédaction en chef de Jean Steinauer. Le contenu a pour maître-mot diversité, pour couvrir l'histoire de Fribourg sur toute sa durée, du Moyen Age à l'époque contemporaine. Même éclectisme pour les matières, passant de l'histoire politique, religieuse, culturelle, artistique, à des sujets sociaux, économiques, scientifiques ou techniques.

Annales fribourgeoises, vol. 70 (2008), 35 francs. Disponible dans les librairies de Fribourg et sur commande à Jean Steinauer, Grand-Rue 24, 1700 Fribourg, (079 771 61 82).

4^e édition du «*Monde en Fête*»

RETOUR SUR UNE RÉUSSITE



Le 21 septembre dernier s'est achevée, à l'Ancienne Gare de Fribourg, la 4^e édition du festival *Le Monde en Fête* dans une ambiance «joyeuse et festive», comme l'a souligné la presse locale. La qualité de la programmation a été reconnue, le public ayant manifesté son engouement pour la découverte d'ensembles formés pour la plupart d'artistes professionnels de différentes origines, habitant Fribourg et la Suisse.

Initiée en 2002 par Alain Bertschy, chanteur lyrique, cette biennale interculturelle parvient une fois de plus à s'imposer dans le paysage socioculturel fribourgeois. Cette année, l'intérêt dépasse même les frontières du canton, puisque des représentants politiques viennent compléter le comité d'honneur de l'association à l'origine du festival: l'AFCG.

L'AFCG

Alain Bertschy en est persuadé, le meilleur moyen pour lutter contre l'égoïsme et le repli sur soi, fers de lance d'une société toujours plus orientée vers le pouvoir et l'avoir, reste l'échange et le partage d'un projet commun. Pour cela il a créé il y a huit ans l'AFCG, Association Fribourgeoise pour la promotion des relations entre les personnes de différentes Cultures et Générations. «Etre un acteur de l'intégration à Fribourg, en valorisant chacun là où il habite, avec les moyens qui sont



Equipe du *Monde en Fête*, édition 2008.

les siens», là encore une autre manière de qualifier les buts recherchés par l'association.

Un festival est né

En collaboration avec les Centres de loisirs fribourgeois ainsi qu'avec des associations et des personnes en lien avec la migration, l'AFCG a lancé *Le Monde en Fête* sur la place du Jura à Fribourg, avec une programmation métissée entre groupes de qualité et spectacles proposés par des communautés étrangères sises en ville. Un premier pont a été créé entre le quartier du Jura et celui de Torry, dont les populations diffèrent pour la plupart par leurs origines. 2004 voit l'essor du festival sur la place Georges-Python: même programmation et, cerise sur le gâteau, les festivaliers sont invités à goûter les spécialités concoctées par les communautés regroupées autour du kiosque à musique.

Evolution du *Monde en Fête*

En partenariat dès 2006 avec le Nouveau-Monde, alors à Villars-

enfin entre ces artistes de talent et le public.

Un concours de chant

Alain Bertschy est également l'initiateur du Concours de Chant du 1^{er} Mai pour les enfants des écoles primaires du canton de Fribourg. L'AFCG partage cette réalisation avec l'Association fribourgeoise des chorales d'enfants et, cette année, la sixième édition cantonale a pu récompenser six lauréats ainsi qu'une vingtaine de choristes parmi les 300 participants. Cette action de l'AFCG vise à réunir jeunes et adultes, enfants et anciens, dans une tradition fribourgeoise empreinte de simplicité et de générosité.

Visions du futur

Une cinquième édition du *Monde en Fête* pour 2010, dans une formule plus évoluée encore, permettra peut-être de poser un regard sur les migrations des Suisses vers d'autres continents, lorsque l'eldorado n'était pas ici, mais ailleurs. Une septième édition cantonale du Concours de Chant du 1^{er} Mai, dont la finale a toujours lieu au Conservatoire de Fribourg, fleurira au printemps 2009.

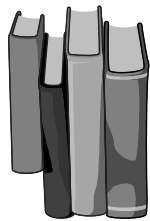
Pour réaliser de nouveaux défis, les moyens comptent et les risques financiers reposant sur l'AFCG, société à but non lucratif, sont parfois lourds à assumer. Mais grâce au soutien de la Ville de Fribourg, du Canton, de la Confédération et de divers partenaires, l'AFCG peut développer son offre et espérer un accueil toujours plus chaleureux des Fribourgeois.

Sonia Déléze

L'AFCG sur internet:

Le Monde en Fête: www.menf.ch
Le Concours de Chant du 1^{er} Mai: www.chant.ch

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Neue Kinder- und Jugendliteratur in der Bibliothek.

Eine kleine Auswahl unserer Buchneuanschaffungen

Für Kinder...

– **Papageschichten von Pippa:** Pippa bleibt mit Papa allein zu Hause. Mama ist verreist und Pippa erlebt, wie gemütlich und erlebnisreich es auch ohne Mama sein kann. Sechs abgeschlossene kurze Geschichten – ideal fürs erste Lesen.

– **Eliot und Isabella und die Jagd nach dem Funkelstein:** Bruno Bär ist so verfrissen, dass er aus Versehen einen kleinen, aber sehr kostbaren Edelstein verschluckt hat. Nun sind ihm alle auf den Fersen, um ihm den Funkelstein abzugeben. Eliot und Isabella wollen ihn warnen und nehmen alle erdenklichen Gefahren auf sich. Mut, Humor und Freundschaft führen zum Ziel.

– **Der rätselhafte Pferdezauber:** Der berühmte Pferdeflüsterer *Mister Whisper* soll den Feen beibringen, wie sie mit ihren Ponys umgehen sollen. Doch Ponyfee merkt schnell, dass er gar nicht so gut mit Pferden umgehen kann! Ein spannendes neues Abenteuer mit Ponyfee.

– **Hannah und die Hexen:** Hannah liebt ihr neues Grusel-schloss in Wolkenstein. Da passiert so einiges, und es wird ihr nie langweilig! Eine spannende Detektivgeschichte mit viel Hexerei.

– **Wilde Piraten stechen in See:** Niemand hat solch einen gefährlichen Papa wie Nick, sein Vater ist der berühmte Piratenkapitän *Hakenhand*! Doch bei der Piraten-Olympiade läuft für *Hakenhand* alles schief... Nick und seine beiden besonderen Freunde helfen aus der Patsche. Eine Piratengeschichte für hartgesottene Jungs.

...und für Jugendliche

Codename Darwin: Hier lösen Top-Ermittler die heissesten Fälle! Und das Beste: Wer dieses Buch liest, kann aktiv zur Verbrechensaufklärung beitragen! Es müssen Fragen beantwortet, Hinweise erkannt und Originalbeweise ausgewertet werden. Spannung pur ist angesagt!

– **Nebel über Kloster Thron:** Raubritter und andere finstere Gestalten bevölkern die Wälder. Rätselhafte Morde versetzen die Bevölkerung in Panik. Franziska, die unerschrockene Tochter von Ritter von Reifenberg, sucht auf eigene Faust nach den Übeltätern, sie macht sich auf eine lebensgefährliche Spurensuche!

– **Ein Fussballer muss das aushalten:** Ein tiefschichtiges Thema wird hier kompetent behandelt: Mobbing. Jugendliche lernen mit diesem Roman Möglichkeiten, sich in schwierigen Situationen zu behaupten.

– **Falsche Worte, wahre Freunde:** Die neusten Abenteuer der Reihe «Sisters». Jasmin und Magdalene sind sich einig, mit Exfreunden sollte man sich nicht mehr abgeben, das bringt nur Ärger. Doch auch ohne Exfreund ist das Leben alles andere als einfach...

– **Einmal gebissen, total hingerissen:** Ausgerechnet Rayne, die sich nichts sehnlicher wünscht, als selber ein Vampir zu werden, wird zur Vampirjägerin auserwählt! Der ultimative Vampir-Roman!

Märchenstunden 2008/09 am Freitag, 16.30 bis 17.15 Uhr
November: 14. und 28. – Dezember: 5. und 19. – Januar: 16. und 30. – Februar: 13. – März: 6.

Deutsche Bibliothek Freiburg
Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg
026 322 47 22

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Les mensonges de l'esprit, de Frank Taillis. Nous sommes à Vienne au début du XX^e siècle. L'inspecteur Oskar Reinhardt, chanteur lyrique à ses heures, est accompagné de son ami psychiatre et musicien Max Liebermann, passionné par l'essor de la psychanalyse et les nouvelles idées de Sigmund Freud. Les deux hommes sont chargés d'élucider les causes de la mort suspecte d'un cadet de l'école militaire de Saint-Florian. Une enquête passionnante qui connaîtra de nombreux rebondissements.

Mortelle Eternité, de Denis Marquet et Elisabeth Barrière. Tous les ingrédients du suspense sont habilement réunis: disparitions, enquête, paranormal, dépaysement, personnages attachants, histoire d'amour impossible et questions graves de bioéthique! Ce roman à quatre mains enchaîne les rebondissements à un train d'enfer, mêle passé, présent et avenir, plonge vers de sombres turpitudes, avant que ne triomphe la vérité. Les lecteurs amateurs n'en feront qu'une bouchée.

La ville sans regard, de Mathias Bernardi. Paris, automne 1942. Différents services de police se partagent la Ville lumière: la terrible Gestapo, l'armée allemande et la police criminelle, qui fait régner l'ordre du mieux qu'elle peut. Un sombre piège va causer la mort de

beaucoup d'hommes, attisant la haine entre les grands réseaux de la Gestapo parisienne. En un mot, un casse audacieux provoquera un chaos, dont les rues de la Ville sans regard seront témoins.

L'été de Trapellune, de Ruth Rendell. Trapellune (anagramme de nulle part) est le nom d'une propriété dans laquelle on découvre les cadavres d'une femme et d'un bébé. Un suspense d'une rare efficacité, dont le dénouement laisse le lecteur pantois. Ruth Rendell est passée maître dans la peinture psychologique du mauvais côté de ses semblables. Elle a été anoblie en 1996 et nommée Baronne de Barbergh. Elle siège à la Chambre des Lords, dont elle est membre à vie. Son dernier livre disponible à la bibliothèque: **Deux doigts de mensonge.**

Expositions

Symphonie de couleurs – Peintures de Jean-Charles Risse. A voir jusqu'au 25 octobre.

Pop-art – Peintures de Marco Villard. A voir du 3 novembre au 20 décembre. Vernissage: vendredi 31 octobre, dès 18 h.

Bibliothèque de la Ville de Fribourg

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 2^e niveau

www.bibliothequefribourg.ch
bibliothequefribourg@ville-fr.ch
026 351 71 44

Horaire:

Lundi, mardi et vendredi
14 h – 18 h
Mercredi 10 h – 18 h
Jeudi 14 h – 20 h
Samedi 10 h – 12 h

deubibfr@ville-fr.ch

www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Öffnungszeiten:

Montag, Dienstag, Freitag
15–18 Uhr
Mittwoch 9–11 und 15–18 Uhr
Donnerstag 15–20 Uhr
Samstag 10–12 Uhr

Vor Feiertagen wird um 17 Uhr geschlossen.

M É M E N T O

CONCERTS

- **L'Orchestre Symphonique de Baden-Baden**
dir. et piano: Jeremy Menuhin; œuvres de Mozart et Beethoven; ve 24 octobre, 20 h, aula Uni Miséricorde.
- **L'Orchestre des Jeunes de Fribourg**
dir.: T. Kapsopoulos; avec Haïda Housseini (soprano) et Michel Brodard (basse); œuvres de Bach et Vivaldi; di 26 octobre, 17 h, Temple.
- **Bel canto italien: La Place chanté**
avec Aurélie Barbuseia (soprano) et Michel Mulhauser (ténor); di 26 octobre, 17 h, aula du Conservatoire.
- **Chœur, Maîtrise et Orchestre de la Toussaint**
Requiem de Fauré, avec une création de J.-F. Michel; sa 1^{er} novembre, 11 h et 17 h, église du Collège St-Michel.
- **Vanessa Loerkens et le quintette Gadjó**
swing manouche; je 6 novembre, 20 h 30; Bindella (rue de Lausanne).
- **L'Orchestre de Chambre de Lausanne**
dir.: Christian Zacharias; œuvres de Mozart et Schumann; je 6 novembre, 20 h, aula Uni Miséricorde.
- **Le Secret de Fifaro l'Organiste**
d'Albertus Dercksen; ve 7 novembre, 20 h 30, église du Collège St-Michel.
- **L'Ensemble Orlando**
romantique a cappella: Brahms, Saint-Saëns et Schumann; sa 8 novembre, 20 h, église du Collège St-Michel.
- **L'Ensemble Granville**
œuvres de J.S. Bach; di 9 novembre, 17 h, MAH (r. de Morat 12).
- **La Cantilène de Fribourg**
dir.: N. Fragnière; œuvres de Bach, Purcell et Haendel; ve 14 novembre, 20 h, église St-Jean.
- **Le Tokyo String Quartet**
œuvres de Beethoven, Bartók et Hosokawa; sa 22 novembre, 20 h, lapidaire du MAH (r. de Morat 12).
- **L'Orchestre de la Ville et de l'Université**
dir.: A. Iannos, avec Alexis Vincent (violon); œuvres de Brahms et Haydn; di 23 novembre, 17 h, aula Uni Miséricorde.
- **Le Quatuor Sine Nomine**
avec O. Darbellay et M. Ravarelli (cors); œuvres de Mozart et Wagner; di 23 novembre, 17 h, Temple.

LA SPIRALE**Place du Petit-Saint-Jean 39**

- **Gangbé Brass Band**
world afrobeat; sa 25 octobre, 21 h.
- **Le Toni's Big Band Jazz Orchestra**
me 5 novembre, 20 h 30.
- **Gustav & Les Frères M**
sa 8 novembre, 21 h.
- **Wolfgang Muthspiel Quartet / Stefan Aaby Trio**
ve 14 novembre, 21 h.

- **Joan as Policewoman**
ve 21 novembre, 21 h.

CENTRE LE PHÉNIX**Rue des Alpes 7**

- **Jean-Claude Dénervaud – piano**
Humoresque de Schumann; ve 7 novembre, 12 h 15.
- **Manuela Mumenthaler – mezzo-soprano et Jürg Bitterli – piano**
œuvres d'E. Elgar; ve 21 novembre, 12 h 15.
- **Fables de La Fontaine & Bestiaire d'Apollinaire**
avec Sophie Sciboz (soprano) et Marie-France Baechler (mezzo); œuvres de Lecocq et Poulenc; sa 22 novembre, 20 h 15.

FRI-SON**Route de la Fonderie 13**

- **Ill Insanity / Fat Matt**
je 23 octobre, 21 h.
- **Bang Gang**
sa 25 octobre, 21 h.
- **Keziah Jones**
di 26 octobre, 20 h.
- **ASA**
me 29 octobre, 20 h.
- **Fri-Son fait son cinéma: La Nuit du Court Métrage**
ve 31 octobre, 19 h.
- **Radar Bros / Broadcast 2000**
di 9 novembre, 20 h.
- **The Streets / Kano**
je 13 novembre, 21 h.
- **Mogwai**
lu 17 novembre, 20 h.
- **Yael naim**
je 20 novembre, 20 h.
- **Bullet from my Valentine / Lacuna Coil**
lu 24 novembre, 20 h.
- **Roots Manuva**
ma 25 novembre, 20 h.

LE NOUVEAU MONDE**Ancienne Gare**

- **Festival de théâtre amateur: FriScènes**
du 23 au 25 octobre, de 17 h à 23 h.
- **Grand Pianoramax / Mike Ladd**
ve 31 octobre, 21 h.
- **Chanson française: Nicolas Fraissinet**
sa 1^{er} novembre, 21 h.
- **Full Metal / Darkane**
je 6 novembre, 21 h.
- **Die Regierung**
folk; ve 7 novembre, 20 h.
- **Mich Gerber**
trip hop; sa 8 novembre, 21 h.
- **Tango plaisir**
initiation tango et milonga; di 9 novembre, 18 h.
- **Christophe Pochon et les Sangliers Rieurs: Oh la jolie valise!**
ve 14 et sa 15 novembre, 20 h.

- **Chocolat Show: Opus 5**
brunch spectacle familial; di 16 novembre, 10 h et 15 h.

- **Sounds of Roots: Vaja Vibes**
ve 21 novembre, 21 h.
- **Le Goût des Mots**
assemblage littéraire et œnologique; di 23 novembre, 18 h.

ESPACE NUITHONIE

- **Cher Ulysse**
par la C^{ie} Jean-Claude Gallotta; ma 4 novembre, 20 h.
- **Les Estivants**
de M. Gorki; mise en scène: R. Bouvier; sa 8 novembre, 20 h.
- **L'Odyssée des épis noirs ou le monde à l'envers**
farce musicale de P. Lericq; ve 14 novembre, 20 h.
- **Ravel Project**
par le Dance Theatre Pascal Rioult; ma 18 novembre, 20 h.
- **Des journées entières dans les arbres**
par Gabby Marchand; ve 21 novembre, 20 h.

THÉÂTRE / THEATER

- **Le Chant de Philomèle**
d'après Ovide; par le Théâtre Nefeli; ve 24 octobre (20 h), sa 25 octobre et 1^{er} novembre (20 h) et di 26 octobre et 2 novembre (18 h 30), salle de spectacle du Centre de loisirs du Schoenberg; rés.: 079 565 96 30.
- **Musical-Show: Hommage an Ray Charles**
Theatergastspiele Kempf; Do., 13. November, 20 Uhr, Aula Uni Miséricorde.
- **Kruuunk**
par la C^{ie} Les Bamboches; di 16 novembre, 17 h, Théâtre Crapouille (Centre de loisirs du Schoenberg).

THÉÂTRE DES OSSES**Givisiez**

- **Britannicus**
de Jean Racine; mise en scène: Gérard Desarthe; du 23 octobre au 2 novembre, je (19 h), ve et sa (20 h), di (17 h).

THÉÂTRE DE LA CITÉ**Grandes-Rames 36**

- **Joyeux Noël**
de Bruno Druart; mise en scène: Véronique Overney; du 6 au 29 novembre; je, ve et sa (20 h 30), di (17 h 30).

KELLERPOCHE**Rue de la Samaritaine 3**

- **Erwachsenen-, Jugend- und Kindertheater am gleichen Wochenende**
von und mit Jörg Bretschneider; Fr., 7., und Sa., 8. (20.15), und So., 9. November (11 Uhr).

LE BILBOQUET**Route de la Fonderie 8b**

- **Eric Thomas: Couple en solo**
humour; sa 11 octobre, 20 h 30.
- **Yoanna: Moi, Bordel**
chanson; sa 8 novembre, 20 h 30.
- **Arek: En Vrac**
humour; sa 15 novembre, 20 h 30.

THÉÂTRE DES MARIONNETTES**Derrière-les-Jardins 2**

- **Le Bruit des Pierres**
par le Guignol à roulettes; dès 5 ans; sa 25 octobre et 1^{er} novembre, di 26 octobre et 2 novembre (11 h et 15 h).
- **Loup y es-tu?**
par les Croqu'guignols; sa 22 (17 h) et di 23 novembre (15 h).

CINÉMA

- **Une partie de campagne**
de R. Depardon; ma 28 octobre, 19 h 30, salle 2030, Uni Miséricorde.
- **Teatro di guerra**
de M. Martone; me 5 novembre, 19 h 30, salle 2029, Uni Miséricorde.
- **Cinéplus Club:**
 - **Joshua**
de G. Ratliff; di 16 novembre
 - **You the living**
de R. Andersson; di 23 novembre 11 h, cinéma Corso (Pérolles 15).

FORUM FRIBOURG**Granges-Paccot**

- **Election de Miss & Mister Fribourg**
sa 1^{er} novembre, 20 h 30.
- **Le Salon du mieux-vivre**
du 14 au 16 novembre.
- **1^{re} Brocante des Zehringen**
du 20 au 23 novembre.
- **Vino Fribourg et Marché d'automne**
du 20 au 23 novembre.

ESPACE FEMMES**Rue Hans-Fries 2**

- **Atelier santé: changer de caisse-maladie**
par G. Garghentini Python; ma 4 novembre, 14 h.
- **Quel rôle tient le jouet dans la transmission des stéréotypes de genre?**
avec E. Baerlocher; ma 11 novembre, 20 h.
- **Marché de Noël**
ve 21 (16 h à 20 h) et sa 22 novembre (10 h à 16 h).

ÉDUCATION FAMILIALE**026 321 48 70**

- **Café – mamans – enfants**
 - me 5, 12 et 19 novembre (9 h à 11 h)
 - me 5 novembre (15 h à 18 h): avec feuille, carton, ciseaux.

M É M E N T O

- **Café – parents – enfants**
je 6, 13 et 20 novembre (9 h à 11 h);
sa 8 novembre (9 h à 11 h);
Fribourg-Centre.

CENTRE SAINTE-URSULE

Place Georges-Python
(026 347 10 78)

- **Îcône du Christ**
avec A. Glichitch; me 5 novembre, 20 h.
- **A l'intérieur s'ouvre le meilleur de nous-mêmes**
avec Patrizia Baechler; lu 10 novembre, 20 h.
- **25 questions: La Bible**
par V. Issenmann; me 12 novembre, 20 h.
- **Atelier de silence**
avec M.-B. Seeholzer; je 20 novembre, 20 h.

CONFÉRENCES

- **100^e anniversaire de Balthus: à la découverte de son œuvre**
par Jacques Biolley; ma 4 novembre, 18 h 30, BCU (r. Joseph-Piller 2).
- **Peut-on réformer la Russie?**
par Hélène Carrère d'Encausse; di 9 novembre, 15 h, aula du Collège Saint-Michel.
- **L'évolution des pergélisols alpins et péréalpins**
avec Reynald Delaloye; je 13 novembre, 18 h 30, auditorio de biologie végétale (r. Albert-Gockel).
- **La peur du regard des autres**
par Aurélia Perroud; je 13 novembre, 19 h 30, Librairie Bien-Etre (r. des Epouses 5).
- **Affaire de fiches: inventorier les œuvres**
par Verena Villiger; di 16 novembre, 11 h, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).
- **Dinosaurierspuren im Jura**
mit Daniel Marty; Mi., 19. November, 20 Uhr, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).
- **Umberto Eco: Un nouveau roman historique**
avec Fabio Dal Busco; je 20 novembre, 17 h 15, salle de cinéma 2029, Uni Miséricorde.
- **Forum langues partenaires**
avec Isabelle Chassot; ma 18 novembre, 20 h, HEP, r. de Morat 36.
- **Café scientifique: La physique quantique**
avec Antoine Weis et Patrick Monney; je 20 novembre, 18 h, Le Nouveau Monde (Ancienne Gare).
- **Jésus et Bouddha, quelle rencontre possible?**
par Denis Gira; je 20 novembre, 19 h 15, salle 3115, Uni Miséricorde.
- **Histoires de plantes fribourgeoises**
par Gregor Kozłowski; sa 22 novembre, 16 h, Jardin botanique, pavillon.

- **Après le capitalisme, quelles alternatives?**
avec François Houtard
lu 24 novembre, 19 h 30,
Uni Miséricorde, salle 3113.

EXPOSITIONS

- **Les amis des oiseaux**
canaris, perruches, perroquets; du 24 au 26 octobre, école de Cormanon (Villars-sur-Glâne).
- **Antoinette Vonlanthen – peinture**
jusqu'au 25 octobre, Frigalerie (r. Pierre-Aeby 8).
- **Edzard Schaper: Fuite et demeure**
jusqu'au 31 octobre, BCU (r. Joseph-Piller 2).
- **François Aeby – sérigraphies**
Art Dealer Company; jusqu'au 31 octobre, Musée Gutenberg (pl. Notre-Dame 16).
- **Marie-France Krähenbühl – peinture**
jusqu'au 7 novembre, Espace Le Bücher (Karrweg 1).
- **Paysages occupés**
d'Yves André; 6^e enquête photographique fribourgeoise; jusqu'au 10 novembre, BCU (r. Joseph-Piller 2).
- **Art en voyage**
par l'Atelier Creahm; jusqu'au 16 novembre, Kaléidoscope (Pérolles 22).
- **Peter Coffin**
jusqu'au 23 novembre, Centre Fri-Art (Petites-Rames 22).
- **Marie-Claude Purro, Bertrand Kurzo et Georges Schaller – peintures**
jusqu'au 30 novembre, Résidence des Chênes.
- **Marco Villard – Pop Art**
du 3 novembre au 20 décembre; Bibliothèque de la Ville, r. de l'Hôpital 2.
- **Lithographies de Jacques Rime, peintre animalier**
du 14 novembre au 11 janvier 2009, Espace Guintzet – Home médicalisé de la Sarine.
- **Sabine Hofkunst – Rêves, trouvailles et jeux de mots**
jusqu'au 25 janvier 2009, Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle (r. de Morat 2).
- **Affiches originales de Jean Tinguely et de Niki de Saint Phalle**
jusqu'au 31 janvier 2009, passage expo – Hôpital cantonal.
- **Dino, Mammouth & Co**
jusqu'au 1^{er} mars 2009; Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).
- **Hermine et Belette**
du 15 novembre au 26 avril 2009, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).
- **Fribourg s'affiche / Freiberger Plakate**
du 21 novembre au 28 février 2009, BCU (r. Joseph-Piller 2).
- **A la table de Dieu et de leurs excellences**
L'orfèvrerie dans le canton de Fribourg entre 1550 et 1850; du 21 novembre au 15 mars 2009, MAH (r. de Morat 12).

- **Collections Bible + Orient**
jusqu'au 31 mai 2009, salle 4219, Uni Miséricorde; chaque dimanche, de 11 h à 13 h.

ESPACE PERTUIS

Grand-Fontaine 36

- **Antonio Gabrielle – huile sur toile**
jusqu'au 26 octobre.
- **Jardins brodés de Mésopotamie**
artisanat textile de Maya Ilg et A.M. Stöckli; jusqu'au 11 novembre.
- **Patricia Brunschwig – sculptures**
du 14 au 23 novembre.

DIVERS

- **La découverte des sorcières**
parcours d'Hubert Audriaz; jusqu'au 26 octobre, Vieille-Ville/Grabensaal.
- **Conf'Echange**
ce mois: Ossolya, femme de Hongrie; me 5 novembre, 15 h, Bibliothèque interculturelle Livr'Echange, av. du Midi 7.
- **Bourse d'automne du Schoenberg**
articles pour bébés, petits et grands enfants:
– lundi 10 novembre, 9 h 30 – 11 h et 13 h 45 – 15 h: réception des articles
– lundi 10 novembre, 16 h – 18 h: vente
– mardi 11 novembre, 9 h 30 – 10 h 30: restitution
centre paroissial St-Paul, 026 321 11 63.
- **Parcours des Artisans**
du 13 au 22 novembre, rue de Lausanne.
- **Contes pour enfants**
Entre bave de corbeaux et plumes de crapauds ..., Caroline raconte; ve 21 novembre, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).

SPORT

- **Hockey sur glace:**
– **Fribourg-Gottéron – SCL Tigers**
sa 25 octobre, 19 h 45
– **Fribourg-Gottéron – EV Zug**
ve 31 octobre, 19 h 45
– **Fribourg-Gottéron – Lugano**
di 16 novembre, 15 h 45
– **Fribourg-Gottéron – Genève Servette**
sa 22 novembre, 20 h 15
patinoire Saint-Léonard.
- **Basketball:**
LNA:
– **Fribourg Olympic – Lausanne Basket**
sa 25 octobre, 17 h 30
– **Elfic Fribourg – Uni Neuchâtel**
di 26 octobre, 16 h
– **Fribourg Olympic – Meyrin-Grand-Saconnex**
sa 8 novembre, 17 h 30
LNB:
– **Académie Fribourg Olympic – Pully Basket**
sa 25 octobre, 14 h 30
– **Académie Fribourg Olympic – Bernex Basket**
sa 8 novembre, 14 h 30
salle de Ste-Croix.

Les gagnants du concours N° 246 10/10

En séance du Conseil communal du mardi 23 septembre 2008, M. le syndic Pierre-Alain Clément a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 246. La réponse à donner était: «**Jo Siffert**».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1^{er} prix: M^{me} Lydia Muster-Haering

gagne l'ouvrage *Fribourg, une ville aux XIX^e et XX^e siècles*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

2^e prix: M. Jean-Luc Prott

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

3^e prix: M^{me} Geneviève Reimann

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

4^e prix: M. Nicola Lascone

gagne un bon pour une fondue dans le train rétro «La Gruyère» d'une valeur de 42 francs.

5^e prix: M^{me} Maguy Fragnière

gagne l'ouvrage de Jean-Bernard Repond *Onze balades en ville de Fribourg*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.